FranceAgriMer
ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

DECISION N°FranceAgriMer/Direction/Suppléance2018/01

La directrice générale de FranceAgriMer,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment son livre VI,

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu le décret du 6 avril 2017 portant nomination de la directrice générale de l'Etablissement national des produits de l'agriculture et de la mer,

Vu la décision du 2 avril 2009 modifiée portant organigramme et organisation générale des services de l'établissement,

Vu la décision n° FranceAgriMer/Direction/2017/09 modifiée du 20 décembre 2017 portant délégation de signature aux agents constituant la direction générale de FranceAgriMer,

Vu la décision n° FranceAgriMer/Direction/Suppléance2017/10 du 20 décembre 2017 portant nomination des directeurs généraux adjoints de la direction générale de FranceAgriMer,

DÉCIDE :

Article 1

En l'absence de la directrice générale adjointe, Madame Véronique BORZEIX, les 23 et 24 avril 2018, Madame Isabelle CENZATO, secrétaire générale, assure la suppléance de la directrice générale pour l'ensemble des missions relevant de l'Etablissement.

Article 2

La présente décision prend effet les 23 et 24 avril 2018.

Fait à Montreuil, le 16 avril 2018

Christine AVELIN

12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil cedex
Tél. : +33 1 73 30 30 00 / Fax : +33 1 73 30 30 30
www.franceagrimer.fr